



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Accompagnement à l'auto-emploi

MTIP/ANAPEC/CNSS

Offre :

Programme auto-emploi

Objet :

Appui des porteurs de projets à l'auto-emploi via l'accompagnement dans la phase pré-cr ation de l'entreprise

Eligibilit  : Les porteurs de projet inscrits   l'ANAPEC

Descriptif :

Les charges relatives   l'accompagnement des porteurs de projet sont assur es par l'ANAPEC dans le cadre de son budget

Condition :

Prise en charge par l'Etat des frais d'accompagnement de pr -cr ation de l'entreprise   hauteur de 5.000DH par porteur de projet

Cycle de vie :

Projet d'entreprise, Cr ation d'entreprise et D marrage de l'activit 

Finalit  :

Investissement

Contact :

Minist re du travail et de l'insertion professionnelle,
Rue Al Jommayz, Hay
Riad, Rabat
T l phone :
05.37.76.05.21/25
Email : contact.mtip@emploi.gov.ma



scannez le code qr